



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hasebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DCPAJI_2023_0318

Objet : Marchés n°23.033 à 23.039 –
Produits et matériels d'entretien -
Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la déléation de signature du Maire ;

Vu l'article R2124-2 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DCPAJI 2022-0088 du 26 septembre 2022 portant déléation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 27 septembre 2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'un appel d'offre a été lancé le 3 juillet 2023 en vue de l'acquisition de produits et matériels d'entretien ;

Considérant que le résultat de l'analyse des offres ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure les marchés n°23.033 à 23.039 avec les sociétés suivantes :

Marché	Intitulé	Attributaire	Montant
23.033	Matériel d'entretien de lavage à plat, abrasifs et essuyages	PLG	Pour la Ville : Montant minimum annuel : 3 000 € HT Montant maximum annuel : 31 500 € HT Pour le CCAS : Montant minimum annuel : 1 000 € HT Montant maximum annuel : 8 000 € HT
23.034	Films alimentaires et housses de protection	ORAPI	Pour la Ville : Montant minimum annuel : 4 000 € HT Montant maximum annuel : 16 800 € HT
23.035	Fournitures à usage unique	EUROCHIMIE INDUSTRIE	Pour la Ville : Montant minimum annuel : 40 000 € HT Montant maximum annuel : 300 00 € HT Pour le CCAS : Montant minimum annuel : 6 000 € HT Montant maximum annuel : 25 000 € HT

23.036	Produits d'entretien général	PAREDES	Pour la Ville : Montant minimum annuel : 20 000 € HT Montant maximum annuel : 120 000 € HT Pour le CCAS : Montant minimum annuel : 5 000 € HT Montant maximum annuel : 30 000 € HT
23.037	Produits pour le linge	ORAPI	Pour la Ville : Montant minimum annuel : 2 000 € HT Montant maximum annuel : 12 600 € HT Pour le CCAS : Montant minimum annuel : 2 000 € HT Montant maximum annuel : 10 000 € HT
23.038	Produits d'entretien pour la cuisine	PLG	Pour la Ville : Montant minimum annuel : 18 000 € HT Montant maximum annuel : 98 500 € HT Pour le CCAS : Montant minimum annuel : 250 € HT Montant maximum annuel : 2 000 € HT
23.039	Sacs à déchets	TOUSSAINT 59	Pour la Ville : Montant minimum annuel : 10 000 € HT Montant maximum annuel : 50 000 € HT Pour le CCAS : Montant minimum annuel : 4 000 € HT Montant maximum annuel : 10 000 € HT

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 27 SEP. 2023



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean-Marie Vuylstecker".

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

Accusé réception en Préfecture le :

Publié sur le site de la Ville le :

